PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071790695**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26205185

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 035T1267

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CR-010-ZY (F)	26-03-2024	22-03-2013

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF6MFF5FE48518664	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCT313G272	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

138593

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances critiques

1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) (ARG)

5.1.3.a.3. ROULEMENTS DE ROUES : Jeu ou bruit excessif : stabilité directionnelle perturbée ; risque de destruction (AVG)

Défaillances majeures

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) (ARD)

2.1.3.a.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Jeu entre des organes qui devraient être fixes (AVG,AVD)

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (D)

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (G,D,ARG,ARD,AVG)

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (D)

4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences (AVG,ARG,ARD)

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave (AVG,AVD)

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive (AVG,AVD)

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AV,ARD)

6.1.5.c.2. SUPPORT DE ROUE DE SECOURS (LE CAS ÉCHÉANT) : Roue de secours mal attachée au support

6.2.1.d.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Modification présentant un risque (D)

6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute (AVG,AVD)

6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures (D,AR)

6.2.13.c.2. AUTRES OUVRANTS : Ouvrant, charnière, serrure ou gâche manquants ou mal fixés (D,AR)

6.2.3.c.2. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches manquantes ou mal fixées (AVG)

8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

MESURES	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+6.7m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		0%			15%	
Forces verticales		1413daN			942daN	
Frein de service						
Forces de freinage	452daN		490daN	331daN		300daN
Déséquilibre (<20%)		8%			10%	
Force de freinage (efficacité)	452daN		490daN	331daN		300daN
Taux d'efficacité (=>50%)			66%			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)			18%			
Feux croisement (-2.5% à -0.5%)		G:-1.9%		D:%		

CR-010-ZY

CT 19/11/2026

N° d'agrément : S035F335

N° de série : VF6MFF5FE48518664

S035F335
26205185
XXXXX

DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071790696**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26205185

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 035T1267

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CR-010-ZY (F)	26-03-2024	22-03-2013

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF6MFF5FE48518664	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10RENCT313G272	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

138593

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P1546
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)

Défaillances mineures

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (AVG,AVD)
1.1.13.d.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré (ARD)
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVD)
4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (G)
4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG,AVD)
5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse (AVG,AVD)
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (D)
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (G,C,D,ARG,AR,ARD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (C,G,D)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (D,AR)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG)

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

Vérification non réalisée du statut du véhicule en lien avec une campagne de rappel « grave ». Pour connaître les informations relatives au statut du véhicule, vous pouvez consulter le site histovec.interieur.gouv.fr ou vous rapprocher du constructeur, de son mandataire ou d'un concessionnaire agréé par celui-ci.

<< Attention, ce procès-verbal contient 2 pages>>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

N° d'agrément : XXXXXXXX
N° de série : XXXXXXXXXXXXXXXX

S035F335
26205185
XXXXX

DUPLICATA PV